

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université Abderrahmane MIRA - Bejaia



Procès-verbal du conseil scientifique

Faculté

Sciences Humaines et sociales

Références de la session

Numéro de la session	Date	Session	
		Ordinaire	Extraordinaire
03	16/ 03/ 2025	☒	☐

Textes de référence

1. Décret exécutif n° 03-279 du 23 Août 2003 Fixant les missions et les règles particulières d'organisation et de fonctionnement de l'université, modifié et complété. (Articles 43 à 47)
2. Arrêté du 05 mai 2004 fixant les modalités de fonctionnement du conseil scientifique de la faculté.
3. Arrêté n° 160 du 06/02/2025 Fixant la liste nominative des membres du conseil scientifique de la faculté de des sciences humaines et sociales
4. Note de M. le Secrétaire Général n° 1500/SG/MESRS du 25 décembre 2019.

Domaines de délibération du conseil scientifique de faculté

Conformément à l'article 45 du décret exécutif n° 03-279 du 23 Août 2003 suscité, le conseil scientifique de faculté délibère sur:

1. L'organisation de l'enseignement et son contenu,
2. L'organisation des travaux de recherche,
3. Les propositions de programmes de recherche,
4. Les propositions de création ou de suppression de départements et/ou de filières et d'unités et de laboratoires de recherche,
5. Les propositions d'ouverture, de reconduction et/ou de fermeture des filières de post-graduation et le nombre de postes à pourvoir,
6. Les profils et les besoins en enseignants,

Il est, en outre, chargé :

7. D'agréer les sujets de recherche de post-graduation et en propose les jurys de soutenance,
8. De proposer les jurys d'habilitation universitaire,
9. D'examiner les bilans d'activités pédagogiques et scientifiques de la faculté qui sont transmis par le doyen de la faculté au recteur de l'université, accompagnés des avis et recommandations du conseil.

Il est saisi de toutes autres questions d'ordre pédagogique ou scientifique qui lui sont soumises par le doyen

Le conseil scientifique de faculté exerce les prérogatives du conseil scientifique de l'unité de recherche prévu à l'article 16 du décret exécutif n°99-257 du 16 novembre 1999, Fixant les modalités de création, d'organisation et de fonctionnement des unités de recherches. En cette qualité, il étudie et émet son avis en particulier en ce qui s'en suit :

1. Les projets de recherches de l'unité et son programme d'activités,
2. L'organisation des travaux scientifiques et technologiques,
3. La création et suppression des équipes de recherche.

1. Liste des présents aux travaux du conseil scientifique de la faculté

Membres du conseil scientifique de la faculté ¹

N°	Nom et prénom	Qualité	Emargement
1	Fiadh BENKERROU	Président du Conseil Scientifique, Représentant des enseignants de rang magistral / Psychologie et Orthophonie	
2	Abderrahmane SOUALMIA	Doyen de la faculté	
3	Hacene AMRANE	Vice Doyen chargé de la post graduation, de la recherche scientifique et des relations extérieures	
4	Nacer AOUDIA	Vice Doyen chargé des études et des questions liées aux étudiants	
5	Abdelmalik Bachir BENOSMANE	Chef de Département /STAPS	
6	Ismail BENDEBILI	Chef de Département /Sciences de l'information et de la Communication	
7	Idir KICHER	Chef de Département / Sociologie	
8	Nouredine ZERKAOUI	Chef de Département / His & Arch	
9	Sihem KHELOUFI DRIS	Chef de Département /Psychologie et Orthophonie	
10	Wahiba HATEM GUIRAA	Présidente du CSD / Psychologie et Orthophonie	
11	Mahrez BOUICH	Président du CSD / His & Arch	
12	Naim BOUMEGOURA	Président du CSD/ Sociologie	
13	Abdenmour IDIR	Président du CSD / STAPS	
14	Dalila AHMEDI	Présidente du CSD / Sciences de l'information et de la Communication	
15	Aissa MERAH	Représentant des enseignants de rang magistral / SIC	
16	Abdelkrim BENAICHA	Représentant des enseignants de rang magistral / SIC	

¹ Conformément à l'arrêté n° 160 du 06/02/2025 fixant la liste nominative des membres du conseil scientifique de la faculté

17	Mourad IKIOUANE	Représentant des enseignants de rang magistral / STAPS	
18	Djamal DJENNAD	Représentant des enseignants de rang magistral / STAPS	
19	Rachid BELBESSAI	Représentant des enseignants de rang magistral / Psychologie et Orthophonie	
20	Settar OUATMANI	Représentant des enseignants de rang magistral / His & Arch	
21	Rachid BESSAI	Représentant des enseignants de rang magistral / Sociologie	
22	Samir HALLIS	Représentant des enseignants de rang magistral/ Sociologie	
23	Naima SLIMANI MERABTINE	Représentante des enseignants MAA de la Faculté	
24	Boualem DJOUHRI	Représentant des enseignants MAA de la Faculté	
25	Zahir AHOUARI	Directeur du laboratoire	
26	Abdelhalim BERRETIMA	Directeur du laboratoire	
27	Samira ABDI SELLAMI	Directrice du laboratoire	
28	Leila HAMMOUD MOUHOUN	Directrice du laboratoire	
29	Mourad BRAHMI	Responsable de la bibliothèque de la faculté	

Membres du conseil scientifique absents

N°	Nom et prénom	Qualité
1	Abdenmour IDIR	Président du CSD / STAPS (absence justifiée)
2	Djamal DJENNAD	Représentant des enseignants de rang magistral / STAPS
3	Abdelhalim BERRETIMA	Directeur du laboratoire (absence justifiée)

Ordre du jour

- 1. Adoption du règlement intérieur du conseil scientifique de la faculté ;**
- 2. Validation des inscriptions des candidats admis aux concours doctorat 2024/2025 ;**
- 3. Désistements et changement de directeur de thèse de doctorat LMD ;**
- 4. Demande de réinscription de doctorat LMD 2024/2025 ;**
- 5. Demande de reformulation d'intitulé de thèse de Doctorat LMD ;**
- 6. Demande de changement de langue de rédaction de thèse de doctorat LMD ;**
- 7. Demande de co-encadrement de thèse de Doctorat LMD ;**
- 8. Désignations des membres de jury de soutenance de doctorat LMD ;**
- 9. Désignations des membres de jury de soutenance de doctorat en Sciences ;**
- 10. Validation des rapports d'expertises des polycopiés de cours ;**
- 11. Validation d'expertises de matière scénarisée enseignée en ligne ;**
- 12. Demande de soumission d'un appel à contribution pour un ouvrage collectif ;**
- 13. Demande d'organisation de manifestations scientifiques.**
- 14. Demande de réexaminer la décision du report du colloque national**

Point n° 01 : Adoption du règlement intérieur du CSF

1- Présentation du dossier :

Suite à la résolution du conseil scientifique du 16 / 02 / 2025 de préparer le règlement intérieur du CSF par l'ensemble de ces membres. Les membres ont examiné le projet du règlement partagé en ligne via google docs sur lequel ils ont partagé leurs propositions.

2- Résolution :

Après débat et enrichissement, les membres du CSF ont adopté le règlement intérieur suivant :

Art.1. Conformément au décret exécutif N°03-279 du 23 août 2003 fixant les missions et les règles particulières d'organisation et de fonctionnement de l'université et de l'arrêté N°53 du 5 mai 2004 fixant les modalités de fonctionnement du CSF, et de l'Arrêté n° 160 du 06/02/2025 Fixant la liste nominative des membres du Conseil Scientifique de la Faculté, le présent règlement intérieur est destiné à préciser les modalités de fonctionnement du conseil scientifique de faculté (CSF) des Sciences Humaines et Sociales de l'Université de Bejaia.

Art.2. Le Conseil Scientifique de la Faculté (CSF) est un organe consultatif de la faculté qui émet des avis et recommandations sur tous les aspects liés à la recherche scientifique et l'enseignement en graduation et post graduation. Il est composé de :

- Président du CSF.
- Doyen de la faculté.
- Vice-doyens.
- Chefs de département.
- Directeurs de laboratoire.
- Conservateur de la bibliothèque.
- Présidents des Comités Scientifiques de Département (CSD).
- Deux représentants des enseignants maitres assistants de la faculté.
- Deux représentants enseignants de rang magistral (Professeur ou maître de conférences) par département.

Art.3. Le CSF peut constituer, exceptionnellement, une commission ad-hoc (adéquante) pour traiter des questions spécifiques pouvant inclure des membres extérieurs au CSF. Ces membres peuvent être issus de la faculté ou d'autres institutions académiques et scientifiques, en fonction des besoins spécifiques de la question à traiter.

Art.4. Le CSF peut inviter à titre consultatif toute personne pouvant l'aider pour une question précise.

Art.5. Le président du CSF est élu parmi les représentants des enseignants justifiant du grade le plus élevé pour un mandat de trois ans renouvelable une seule fois.

Art.6. Les tâches et le rôle du président du conseil est d'organiser et d'animer les débats :

- Convoquer les réunions du Conseil,

- Établir l'ordre du jour des réunions du Conseil.
- Présenter l'ordre du jour à l'ouverture de la séance,
- Présider les réunions du Conseil en veillant à leur bon déroulement,
- Veiller au respect de l'ordre du jour.
- Faire respecter le temps de parole pour chaque membre du CSF,
- Introduire les questions et les dossiers au fur et à mesure de l'avancement de l'ordre du jour.
- Peut suspendre provisoirement la séance pour une pause.

Art.7. Le CSF émet des avis et recommandations sur :

- L'organisation et le contenu des enseignements,
- L'organisation des travaux de recherche,
- Les propositions de programmes de recherche,
- Les bilans des activités pédagogiques et scientifiques des départements,
- Les nouvelles offres de formations,
- Les propositions de programmes et de projets de recherche,
- Les propositions de création et de suppression de départements, de filières, de spécialités et de laboratoires de recherche,
- Les propositions de création et de suppression de filières, de spécialités, après avis de l'équipe du domaine,
- Les programmes d'ouverture, de reconduction et/ou de fermeture de formations en post-graduation et définir le nombre de postes à pourvoir,
- Les sujets de recherche en post-graduation,
- La désignation de jury de soutenances doctorat,
- Validation des rapports d'expertise des supports cours et pédagogiques.
- Approuver les bilans de recherche (mi-parcours et finaux),
- Approuver les bilans de recherche des laboratoires,
- Approuver les modifications des composantes humaines de laboratoires.
- Avalisation des demandes de stage de perfectionnement à l'étranger, les séjours scientifiques de haut niveau de courte durée et les participations aux manifestations scientifiques internationales et les séjours de coopération.
- Avalisation des inscriptions et des réinscriptions en post-graduation.
- Il peut aussi être saisi de toute autre question d'ordre pédagogique ou scientifique qui lui est soumise par le doyen.

Art.8. Le CSF se réunit en session ordinaire une fois par **3 mois** sur convocation de son président selon un calendrier adopté au début de l'année civile par le CSF. Les convocations sont envoyées aux membres **Dix (10) jours** avant la date de la réunion.

Art.9. Les réunions extraordinaires sont convoquées, sur le principe d'urgence dûment justifiée, par le président du Conseil ou à la demande soit du Doyen soit des deux tiers (2/3) au moins, des membres.

Art.10. Les convocations individuelles portant l'ordre du jour sont envoyées au moins **dix (10)** jours avant la date de chaque réunion ordinaire et au moins **quarante-huit (48) heures** avant la date de toute réunion extraordinaire.

Art.11. L'ordre du jour des réunions est établi par le président du CSF en concertation avec le doyen et/ou le vice-doyen de la post graduation, de la Recherche scientifique et des Relations Extérieures. Les présidents des CSD en concertation avec les chefs de département peuvent proposer également au président du CSF d'inclure à l'ordre du jour un point particulier.

Art.12. Une session du CSF se tient au quorum des deux tiers (2/3) de ses membres. En absence du quorum un procès-verbal de carence est dressé, le CSF se réunit valablement, **huit (08) jours** ouvrables après la date prévue pour les sessions ordinaires et **quarante-huit heures (48h)** pour les réunions extraordinaires, quel que soit le nombre des membres présents.

Art.13. Les membres du conseil peuvent être consultés par mail pour émettre leurs avis sur les dossiers soumis à des délais contraignants.

Art.14. Tout dossier traité au CSD est présenté par le président du CSD concerné. Tout membre du CSF, hors du CSD concerné, peut demander des éclaircissements complémentaires.

Art.15. Les résultats des travaux du CSF sont consignés sur des procès-verbaux et transcrits sur un registre spécial côté et paraphé par le président et déposé au secrétariat du vice-décanat de la PGR.

Art.16. La présence des conseillers (membres) aux réunions du CSF est absolument obligatoire.

Art.17. Au cas où un conseiller (membre) ne peut assister à la séance, il doit justifier et informer à l'avance le président du CSF. Après trois absences non justifiées dans l'année, aux sessions ordinaires, il sera exclu du **quorum** après un rappel du président du CSF.

Art.18. Les avis du CSF sont pris par consensus. En cas d'absence du consensus, constaté par le président, les avis sont votés à bulletin secret. En cas d'égalité des voix, la voix du président est prépondérante. Tout avis porté sur le PV du CSF engage tous les membres du conseil.

Art.19. En cas d'absence exceptionnelle du président du CSF, la présidence de la séance est assurée par un membre élu à main levée, pendant la séance parmi les membres représentants des enseignants.

Art.20. En cas d'une défection d'un membre du CSF, ce dernier devra statuer conformément à la réglementation.

Art.21. Le secrétariat du CSF est assuré par le Vice-Doyen de la Post-Graduation, de la Recherche et des Relations Extérieures. Son rôle est d'assurer le suivi du fonctionnement du CSF et conserver ses archives. Il est chargé notamment de :

- La réception des PV et la vérification de la conformité des dossiers reçu avant la réunion et leur soumission à l'avis du CSF (Le PV et les dossiers complets doivent être transmis au vice décanat de la PGR au moins (10) jours ouvrables avant la tenue d'une réunion ordinaire du CSF et quatre (4) jours ouvrables pour l'extraordinaire).
- La mise à la disposition des conseillers (membres), lors de la réunion, de toute la documentation nécessaire pour la bonne tenue des sessions
- La gestion et la diffusion des procès-verbaux (PV) du CSF
- La conservation des archives du conseil scientifique
- Le suivi des décisions prises par le CSF, le maintien et/ou la levée des réserves émises par CSF

Art.22. Les séances de CSF doivent se dérouler dans la sérénité et le respect mutuel. En outre, les membres du CSF sont soumis à l'obligation de réserve et doivent observer une discrétion absolue par rapport aux avis exprimés par les conseillers. Tout avis porté sur le PV du CSF engage tous les membres du conseil. Les interventions des membres du conseil ne doivent en aucun cas sortir des points inscrits à l'ordre du jour. Les membres du conseil doivent éviter à ce que leurs interventions aboutissent à des conflits. De plus, il n'est permis à aucun membre de quitter la réunion avant la levée de la séance sauf urgence justifiée.

Art.23. Le présent règlement prend effet à partir de la date de son adoption au CSF. Il peut être amendé et/ou enrichi à la demande de son président, du doyen ou les deux tiers (2/3) de ses membres.

Ce présent règlement intérieur est adopté le 16/03/2025

Point N°02 : Inscription des candidats admis au concours de doctorat LMD 2024/2025 :

1- Présentation des dossiers :

Les membres CSF ont examiné les dossiers d'inscription des candidats admis au concours de doctorat LMD 2024/2025 des filières suivantes :

- Sciences Sociales - Psychologie
- Sciences Sociales - Orthophonie

2- Résolution :

Les membres du CSF après avoir examiné les dossiers d'inscription déposés par les candidats admis au concours de doctorat LMD 2024/2025, dans les filières citées ci-dessus, ont donné un avis **Favorable** aux inscriptions des nouveaux doctorants comme suit :

I- Sciences Sociales - Psychologie :

Spécialité	Nom / prénom	Sujet de thèse	Directeur de thèse
Psychologie clinique	DJAMA Meriem	Psychotrauma et addiction aux substances psychoactives. Voies d'optimisation de la résilience.	Dr. BENAMSILI Lamia MCA U. Bejaia
	HAMED Mohamed	L'apport de l'approche systémique familiale à la compréhension de la dynamique relationnelle et de la compétence des familles d'enfants avec autisme.	Dr. GACI Khelifa MCA U. Bejaia
	HARKAT Hanane	Structure de l'imaginaire et représentation de soi à travers la mode vestimentaire chez les étudiants.	Dr. BELBESSAI Rachid MCA. U. Bejaia

II- Sciences Sociales - Orthophonie :

Spécialité	Nom / prénom	Sujet de thèse	Directeur de thèse
Pathologie du Langage et de la Communication	AZZOUG Hamama	Elaboration d'un programme d'entraînement des fonctions exécutives chez l'aphasique fluent	Pr. BAA Saliha Professeur U. Bejaia
	HAMDI Hafida	La prise en charge orthophonique du retard simple du langage à travers l'élaboration d'un protocole pour le développement du langage des enfants kabyles	Dr. HOUARI Amina MCA U. Bejaia
	MESSAADIA Hadjer	Élaboration d'un programme d'intervention précoce pour le développement du langage chez les enfants atteints de trouble du spectre autistique	Dr. GUEDDOUCHE Salima MCA. U. Bejaia
	BENAMARA Sana	La prise en charge précoce de l'enfant IMC : Elaboration d'un protocole de rééducation de la dysarthrie à destination des praticiens	Pr. BAA Saliha Professeur U. Bejaia
	HAIL Sonia	Le dépistage précoce des difficultés d'apprentissage chez les enfants atteints de TDA/H	Dr. GUEDDOUCHE Salima MCA. U. Bejaia
	MAAMERI Amira Hasna	Étude du traitement de l'information verbale chez les enfants surexposés aux écrans à travers l'adaptation culturelle du bilan neuropsychologique de l'enfant (KORKMAN M. et coll.) au milieu kabyle algérien	Dr. HOUARI Amina MCA. U. Bejaia

	LAISSAOUI Nadjet	Elaboration d'un protocole de prise en charge des fonctions exécutives chez les enfants présentant un Trouble du Spectre Autistique	Pr. BAA Saliha Professeur U. Bejaia
--	---------------------	---	---

Point 03 : Désistement et changement de directeur de thèse de doctorat LMD

1- Présentation du dossier : les enseignants : Pr. SAHRAOUI Antissar, Pr. BAA Saliha et Pr. BERRETIMA Abdelhalim ont déposé des lettres de désistement d'encadrement de thèse de doctorat LMD comme suit:

Nom / Prénom	Niveau / Spécialité	Ancien directeur de thèse	Nouveau directeur de thèse
KHERBOUCHE Bilal	7 ^{ème} année Psychologie clinique	Pr. SAHRAOUI Antissar	Pr. IKARDOUCHENE Zahia
TATAR Lydia	7 ^{ème} année Psychologie scolaire	Pr. BAA Saliha	Dr. HOUARI Amina
IFOUZAR Nabila	8 ^{ème} année Sociologie de la santé	Pr. BERRETIMA Abdelhalim	Dr. KICHER Idir

2- Résolution : Après consultation des avis des instances scientifiques des départements concernés, les membres du CSF ont **Validé** les propositions du CFD et du CSD comme indiqué dans le tableau suivant :

Nom / Prénom	Niveau / Spécialité	Ancien directeur de thèse	Nouveau directeur de thèse	Avis du CSF
KHERBOUCHE Bilal	7 ^{ème} année Psychologie clinique	Pr. SAHRAOUI Antissar	Pr. IKARDOUCHENE Zahia	Renvoyer le dossier au (CFD) pour traitement
TATAR Lydia	7 ^{ème} année Psychologie scolaire	Pr. BAA Saliha	Dr. HOUARI Amina	Renvoyer le dossier au (CFD) pour justifier les motifs de désistement
IFOUZAR Nabila	8 ^{ème} année Sociologie de la santé	Pr. BERRETIMA Abdelhalim	Dr. KICHER Idir	Favorable

Point N°4 : Réinscription de doctorat LMD 2024/2025

1. Présentation du dossier : Le doctorant du système LMD a présenté son dossier de réinscription pour l'année universitaire 2024/2025 comme suit :

I- Réinscriptions Doctorat 3^{ème} cycle LMD 2024/ 2025
Filière : Sociologie
Option : Sociologie de l'organisation et du travail
6^{ème} Inscription- Dérogation:

N°	Nom et prénom	Thèmes de recherche	Nom du directeur de thèse	Avis du directeur de thèse	Avis CFD
1	CHETTI Fethi	L'impact de la justice sociale sur la réalisation de l'engagement professionnel dans l'administration locale.	Dr. MERABET Ahlem U. Blida 2	Avis favorable	Avis favorable

2- Résolution : les membres du CSF ont **validé** la réinscription du doctorant **CHETTI Fethi** en LMD pour l'année universitaire 2024/2025.

Point 05 : Demande de reformulation d'intitulé de thèse de Doctorat LMD

1- Présentation du dossier : Les membres du CSF ont examiné les demandes de reformulation D'intitulés de thèses de Doctorat LMD indiquées comme suit :

Nom / Prénom	Niveau / Spécialité	Intitulé original	Nouvel intitulé
NEMIR Razika	6 ^{ème} année Psychologie clinique	Le fonctionnement mental chez les détenus ayant un passage à l'acte criminel	Effet de l'application du programme intensif des comportements violents (PICV) dans la prévention de la récidive du passage à l'acte criminel chez les détenus : résultats et perspectives en Algérie
GRIREH Zakia	4 ^{ème} année Psychologie du travail et de l'organisation	Organisation du travail et santé psychologique : les compétences comportementales des managers comme levier de prévention. (Etude de terrain sur les chefs de services et les enseignants du secteur de la formation professionnelle dans la wilaya d'El Oued.)	Organisation du travail et santé psychologique : des compétences comportementales des managers de proximité comme levier de prévention.

2- Résolution : Les membres du CSF ont émis un **avis favorable** aux demandes formulées par les doctorantes pour reformulation d'intitulé de thèse de doctorat LMD comme suit :

Nom / Prénom	Niveau / Spécialité	Intitulé original	Nouvel intitulé	Avis du CSF
NEMIR Razika	6 ^{ème} année Psychologie clinique	Le fonctionnement mental chez les détenus ayant un passage à l'acte criminel	Effet de l'application du programme intensif des comportements violents (PICV) dans la prévention de la récidive du passage à l'acte criminel chez les détenus : résultats et perspectives en Algérie	Favorable
GRIREH Zakia	4 ^{ème} année Psychologie du	Organisation du travail et santé psychologique : les compétences comportementales	Organisation du travail et santé psychologique : des	

	travail et de l'organisation	des managers comme levier de prévention. (Etude de terrain sur les chefs de services et les enseignants du secteur de la formation professionnelle dans la wilaya d'El Oued.)	compétences comportementales de managers de proximité comme levier de prévention.	Favorable
--	------------------------------	---	---	------------------

Point 06 : Demande de changement de langue de rédaction de thèse de Doctorat LMD

1- Présentation des dossiers :

La doctorante : **GRIREH Zakia** inscrite en 4^{ème} année psychologie du travail et de l'organisation, a formulé une demande de changement de langue de rédaction de thèse comme suit :

Nom et prénom	Directeur de thèse	Intitulé dans la langue de rédaction initiale	Intitulé dans la langue de rédaction demandée	Avis du directeur de thèse
GRIREH Zakia	Dr. DJEFFAL Mokrane U. Bejaia	Organisation du travail et santé psychologique : des compétences comportementales de managers de proximité comme levier de prévention.	تنظيم العمل والصحة النفسية: الكفاءات السلوكية للمسيرين الجواريين كسند للوقاية	Favorable

2- Résolution : Les membres du CSF ont examiné la demande de changement de langue de rédaction de thèse de la doctorante et ils ont émis un avis **favorable** à condition de déposer une synthèse de la thèse en langue française.

Point 07 : Demande de co-encadrement de thèse de Doctorat LMD

1- Présentation du dossier : Les membres du CSF ont examiné les demandes de co-encadrement formulées par les doctorants comme suit :

Nom & prénoms du doctorant	Année /Spécialité	Directeur de thèse principal	Co-directeur de thèse
KIROUANI Kamelia	3 ^{ème} année communication publique	Pr. MERAH Aïssa Professeur U. Bejaia	Pr. Philippe VIALON Professeur U. Strasbourg, France
KHELFAOUI Abdelmoumene	3 ^{ème} année communication publique	Pr. MERAH Aïssa Professeur U. Bejaia	Pr. Philippe VIALON Professeur U. Strasbourg, France
GACI Imene	3 ^{ème} année communication publique	Dr. BENDEBILI Ismail MCA U. Bejaia	Dr. MEKIDECHE Imene Hadjer MCA U. Bejaia

2- Résolution : Les membres de CSF ont émis un avis **favorable** aux demandes de co-encadrement formulées par les doctorants comme suit :

Nom & prénoms du doctorant	Année /Spécialité	Directeur de thèse principal	Co-directeur de thèse	Avis du CSF
KIROUANI Kamelia	2 ^{ème} année communication publique	Pr. MERAH Aïssa Professeur U. Bejaia	Pr. Philippe VIALLO Professeur U. Strasbourg. France	Favorable
KHELFAOUI Abdelmoumene	2 ^{ème} année communication publique	Pr. MERAH Aïssa Professeur U. Bejaia	Pr. Philippe VIALLO Professeur U. Strasbourg. France	Favorable
GACI Imene	2 ^{ème} année communication publique	Dr. BENDEBILI Ismail MCA U. Bejaia	Dr. MEKIDECHE Imene Hadjer MCA U. Bejaia	Favorable

Point 08 : Désignations des membres du jury de soutenance de thèse de Doctorat LMD

1. Présentation du dossier de : AIT SAHEL Sonia

Après consultation du dossier de demande de soutenance de thèse de doctorat LMD en sociologie de la santé Intitulée « **L'épuisement professionnel et les mesures de prévention au sein de l'établissement de santé : cas des sages femmes de la maternité de Targua Ouzemour de Bejaia** », déposée par AIT SAHEL Sonia inscrite en 6^{ème} année.

La publication que le concerné a versée dans son dossier intitulé : « **les conditions de travail comme facteur principal de l'épuisement professionnel (Burnout) : étude pratique auprès des sage-femmes de la maternité de targua ouzemour CHU de Bejaia** », est en lien avec sa thèse de doctorat. L'article est publié dans la Revue *Anthropologia*, مركز فاعلون للدراسات الانتروبولوجية المعاصرة, Volume 9, Numéro 1, juin 2023, pages 435-455, ISSN : 2437-041X EISSN: 2588-2325. La Revue en question est classée catégorie C et visible sur le site : <https://asjp.cerist.dz/en/article/228397>

La doctorante a accumulé durant sa formation doctorale, le nombre de 192.5 points comme suit :

Les travaux	Les points	Validation	Total des points
Formation	30	Validé	192.5
Publication du rang C	30	Validé	
Communication internationale	12.50	Validé	
Communication nationale	20	Validé	
Thèse	100	Validé	

2. Résolution : Les membres du CSF ont examiné le dossier de soutenance et **ont désigné** le jury suivant :

BERRETIMA Abdelhalim	Pr	U. Bejaia	Président
GUENFISSI Hayette	Pr	U. Bejaia	Rapporteur
REMMAS Nassima	Pr	U. Sidi Belabes	Examinatrice
LANANE Massika	Pr	U. Bejaia	Examinatrice
BENABED Aicha	MCA	U. Oran 2	Examinatrice

Point 09 : Désignations des membres de jury de soutenance de thèse de Doctorat en Sciences

1. Présentation du dossier de : DJEBAR Lila

Après consultation du dossier de demande de soutenance de thèse de doctorat Sciences en Sociologie des organisations et du travail Intitulée « **Tentative de suicide chez les jeunes : une forme de violence sociale. Cas pratique : la région Kabyle** », déposée par **DJEBAR Lila** inscrite en 9^{ème} année.

La publication que le concerné a versé dans son dossier intitulée ; « **les tentatives de suicide : résultats d'une enquête en kabyle** », est en lien avec sa thèse de doctorat. L'article est publié dans la Revue *Société, education*, université Tizi Ouzou, Volume 8, Juin 2023 Numéro 1, Pages 495-511, ISSN : 2507-479X EISSN : 2602-7755. La Revue en question est classée catégorie C et visible sur le site : <https://asjp.cerist.dz/en/article/228483>

2. Résolution : Les membres du CSF ont examiné le dossier de soutenance et **ont désigné** le jury suivant :

AHOUARI Zahir	Pr	U. Bejaia	Président
FARADJI Mohamed Akli	Pr	U. Bejaia	Rapporteur
HAMMACHE Elkahina	MCA	CREAD. Alger	Examinatrice
KINZI Azedine	Pr	U. Tizi Ouzou	Examineur
SALHI Karim	MCA	U. Tizi Ouzou	Examineur
NEGROUCHE Hamid	MCA	U. Bejaia	Examineur

Point N°10 : Validation des rapports d'expertises des polycopiés de cours

1- Présentation des dossiers : Les membres du CSF ont pris connaissance des conclusions des **rapports d'expertises des polycopiés de cours** effectuées par les enseignants désignés.

Nom et prénom de l'auteur du polycopié	Intitulé du polycopié	Spécialité /Niveau	Nom et prénom des enseignants experts proposés
Dr. DJENNAD Djamal	Physiologie générale	Licence 01 (tronc commun)	-AKACHE Mokrane MCA. U. Bejaia
			-HADDAD Souad MCA. U. Bejaia
Dr. AKACHE Mokrane	Recherche documentaire	Master 01	-DJERADA Tinhinane MCA. U. Bejaia

		(APSE)	-BOUGANDOURA Fares MCA. U. Bejaia
Dr. BOUGANDOURA Fares	Batterie de tests sportifs	Licence 03 (ESC)	-ACHAT Dihyia MCB. U. Bejaia -CHETTOUH Farid MCA. U. Bejaia
Dr. GACI Khelifa	Psychothérapies d'inspiration psychanalytique	Licence 3 psychologie clinique	-BENAMSILI Lamia MCA. U. Bejaia -BELBESSAI Rachid MCA. U. Bejaia
Dr. YUCEF KHOUDJA Adil	Méthodologie et techniques de recherche 1	M1 Psychologie du travail, des organisations et GRH	-DJEFFAL Mokrane MCA. U. Bejaia -HOCINI Amar MCA. U. Bejaia

- 2- **Résolution** : Après vérification des rapports d'expertise et les avis favorables des comités scientifiques des départements concernés, les membres du conseil scientifique ont **Validé** les résultats **positifs** comme indiqué dans la présentation ci-dessus.

Point N°11 : Validation d'expertises de matière scénarisée enseignée en ligne

- 1- **Présentation du dossier** : Les membres du CSF ont pris connaissance des conclusions des rapports d'expertises des matières scénarisées enseignées en ligne comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

Nom et prénom	Intitulé du cours	Niveau / Spécialité	Experts proposés par CSD
AMRANE Hacene	Droit et relations de travail	Master 1 psychologie du travail, d'organisations et GRH	-AIT OUARES Lila MCB U. Bejaia -YUCEF Khodja Adil MCB U. Bejaia
YUCEF Khodja Adil	Droit du travail	Licence 3 psychologie du travail et de l'organisation	-AMIAR Ali MCA. U. Bejaia -LABOUDI Fatih MCA. U. Bejaia
IDRIS Souhila	Recherche documentaire 1et recherche documentaire 2	L1 tronc commun sciences sociales	-DJELLOULI Nesrine MCA. U. Bejaia -NOUI Rabah MCA. U. Bejaia
AHMEDI Dalila	L'image de l'entreprise et la communication globale	Master 2 communication et relations publiques	-AOUDIA Nacer MCA. U. Bejaia -ARAIBIA Mohammed Karim MCA. U. Bejaia
BAHLOUL Farouk	Présentation et analyse des données	L2 sciences de l'information et de la communication	-MERAH Aissa Pr. U. Bejaia -MAKHLOUFI Abdelouahab Pr. U. Bejaia
AOUDIA Nacer	Communication sociale et politique	Master 1 presse imprimée et électronique	-AHMEDI Dalila MCA. U. Bejaia -BENAICHA Abdelkrim MCA. U. Bejaia

- 2- **Résolution** : Après la vérification des rapports d'expertise et les avis favorables des comités scientifiques des départements concernés, les membres du conseil scientifique ont **validé** les résultats **positifs** comme indiqué dans la présentation ci-dessus.

Point N°12 : Demande de soumission d'un appel à contribution pour un ouvrage collectif

- 1- **Présentation du dossier** : Dr. BENAICHA Abdelkrim et Dr. BENDEBILI Ismail du département des sciences de l'information et de la communication ont déposé une demande de soumission d'un appel à contribution pour un ouvrage collectif intitulé : « **La communication marketing numérique dans le cadre du développement touristique** ».

- 2- **Résolution** : Après vérification du dossier qui comporte les pièces suivantes :
- Argumentaire ;
 - Les axes principaux de l'ouvrage ;
 - Objectifs de l'ouvrage ;
 - Les noms des coordinateurs de l'ouvrage ;
 - Les membres du comité scientifique.

Les membres du CSF ont décidé de renvoyer le dossier au CSD afin de l'inscrire dans les grands axes de recherche communs qui seront issus des débats animés au sein des instances scientifiques du département.

Cette modalité de soumission concernera toute les demandes de soumission d'un appel à contribution pour un ouvrage collectif à venir.

Point N°13 : Demande d'organisation de manifestations scientifiques

- 1- **Présentation du dossier** : Une demande d'organisation de manifestations scientifiques a été déposée comme indiqué sur le tableau qui suit :

Nature des manifestations scientifiques	Intitulée de la manifestation scientifique	Lieu et la période prévue	Noms et prénoms du Président
Colloque national	A l'intersection de la communication et de la santé : Enjeux, Pratiques et Perspectives.	Université de Bejaia Campus Aboudaou	Dr. AHMEDI Dalila Département des sciences de l'information et de la communication

- 2- **Résolution** : Après étude du dossier les membres du conseil scientifique ont émis un avis **favorable** à la demande. Le colloque est à organiser durant **l'année budgétaire 2026**.

Nature des manifestations scientifiques	Intitulée de la manifestation scientifique	Lieu et la Période prévue	Noms et prénoms du Président	Avis du CSF
Colloque national	A l'intersection de la communication et de la santé : Enjeux, Pratiques et Perspectives.	Université de Bejaia Campus Aboudaou	Dr. AHMEDI Dalila Département des sciences de l'information et de la communication	Favorable (2026)

Point N°14 : Demande de réexaminer la décision du report du colloque national

1- Présentation du dossier: Dr. Abdelouahab BENCHALAL, président du colloque intitulé : " diagnostic et prise en charge des troubles neuro-développementaux en Algérie: enjeux et perspective", a introduit, en date du 14-01-2025, une demande dans laquelle il sollicite le Doyen de réexaminer la décision prise par CSF, en date du 15-12-2024, sur le report du colloque pour l'année 2026, en raison de sa similitude avec la thématique de la journée de célébration organisée le 10-12-2024 intitulée : " diagnostic et prise en charge des troubles neuro-développementaux en Algérie".

2- Résolution : Après traitement de la demande de Dr. BENCHALAL, les membres du CSF ont émis un **avis favorable** sur la tenue du colloque en 2025 et ont désigné une commission composée de la présidente du CSD et le chef de département de psychologie et orthophonie et la directrice du laboratoire LSMN, pour constater l'originalité de l'argumentaire du colloque par rapport à celui de la journée de célébration du 10-12-2025 et de faire parvenir leur constat au vice-décanat de la PGR au plus tard le mardi 18-03-2025.

Divers

Le directeur de la bibliothèque a demandé aux membres du conseil d'exprimer les besoins en documentations scientifiques en termes d'ouvrages, revues et livres... afin d'enrichir le fond bibliographique de la bibliothèque de la faculté.

Résolutions approuvées

- 1- Adoption du règlement intérieur du conseil scientifique de la faculté ;
- ***Règlement intérieur adopté le 16/03/2025***
- 2- Validation des inscriptions des candidats admis au concours doctorat 2024/2025 ;
- ***Validation approuvée***
- 3- Désistements et changement de directeur de thèse de doctorat LMD ;
- ***Renvoyer les dossiers au CFD et au CSD pour justifier les motifs des désistements***
- 4- Demande de réinscription en doctorat LMD ;
- ***Réinscription validée***
- 5- Demande de reformulation d'intitulé de thèse de doctorat LMD ;
- ***Reformulation accordée***
- 6- Demande de changement de langue de rédaction de thèse de doctorat LMD ;
- ***Changement de langue de rédaction accordé***
- 7- Demande de co-encadrement de thèse de doctorat LMD ;
- ***Les demandes de Co-encadrement accordées pour les doctorants en SIC***
- 8- Désignation des membres de jury de soutenance de doctorat LMD ;
- ***Membres de jury désignés***
- 9- Désignation des membres de jury de soutenance de doctorat Sciences ;
- ***Membres de jury désignés***
- 10- Validation des rapports d'expertise de polycopié de cours ;
- ***Les rapports positifs des polycopiés de cours approuvés***
- 11- Validation d'expertises des matières scénarisées enseignées en ligne.
- ***Les rapports positifs de mise en ligne approuvés***
- 12- Demande de soumission d'un appel à contribution pour un ouvrage collectif ;
- ***La soumission est renvoyée au CSD du département SIC pour réexamen***
- 13- Demande d'organisation de manifestation scientifique ;
- ***Avis favorable pour la tenue du colloque : « A l'intersection de la communication et de la santé : Enjeux, Pratiques et Perspectives » pour 2026***
- 14- **Demande de réexaminer la décision du report du colloque national**
- ***Avis favorable pour la tenue du colloque : « Diagnostic et prise en charge des troubles neuro-développementaux en Algérie: enjeux et perspective » après avis de la commission désignée.***

Recommandations RAS

*Le Président du conseil scientifique
de la faculté
(Nom, prénom et signature)*

*Le Secrétaire de la séance
(Nom, prénom et signature)*